



L'Essentiel



Devenez
membre de jury



Découvrez le
titre professionnel



Préparez-vous
à la mission jury

Rendez-vous au centre d'examen

La convocation

- ▶ Les membres de jury habilités figurent sur une liste nationale communiquée aux centres agréés.
- ▶ Les centres agréés invitent directement les membres de jury pour participer à la session d'examen.
- ▶ En amont de la session, il est conseillé de relire le REAC et le RE, le règlement général des sessions d'examen et la charte de déontologie.

L'accueil

- ▶ La convocation est vérifiée le jour de la session d'examen.
- ▶ Le responsable de session accueille le jury le jour de la session d'examen.
- ▶ Il rappelle les droits et devoirs de chacun des acteurs de la session d'examen.
- ▶ Il présente le déroulement de la session d'examen et rappelle le contenu de la mission jury et la posture attendue.

La présentation du plateau technique

- ▶ Le plateau technique doit être conforme au référentiel d'évaluation.
- ▶ Il comprend les locaux, les matériaux, les équipements, les outils et la documentation nécessaires au déroulement de l'épreuve.

L'ouverture du pli

- ▶ L'identité des candidats est vérifiée avant l'ouverture du pli.
- ▶ Le responsable s'assure avec au moins un des candidats que le pli est cacheté avant de l'ouvrir. Dans le cas contraire la session est annulée.
- ▶ L'ouverture du pli marque le début des épreuves de la session d'examen.
- ▶ Elle permet d'avoir accès aux contenus confidentiels du dossier technique d'évaluation (DTE) de la session d'examen : le dossier candidat et le dossier jury